



PROFIL DE COMPÉTENCE ET D'EXPÉRIENCE

LES VICE-PRÉSIDENTES RÉGIONALES

Objectif

Le profil de compétence et d'expérience est un guide pour informer un candidat des compétences et de l'expérience qu'il faut avoir pour occuper un des postes de vice-présidences du conseil régional. Il ne s'agit pas d'exigences pour accéder à ces fonctions, mais plutôt de compétences à acquérir. L'Association offre la formation et le soutien nécessaires à toute nouvelle vice-présidence régionale pour l'aider à s'acquitter de ses responsabilités.

Compétences recherchées

Les compétences réfèrent à des habiletés, à un savoir-être et à un savoir-faire que devrait détenir chaque vice-présidence pour exercer le rôle et les responsabilités qui lui sont confiés.

Services aux membres

Chacune des vice-présidences est centrée sur les services aux membres. Elle se préoccupe des attentes et de la satisfaction des membres et s'assure que les services soient conformes aux engagements du conseil régional. Elle voit à ce qu'un juste équilibre soit maintenu entre les besoins des membres et la capacité du conseil régional à y répondre. Elle veille à ce que les services dispensés fassent l'objet d'une évaluation continue.

Sens stratégique

Chacune des vice-présidences est capable d'avoir une vue d'ensemble, de poser des questions pertinentes et d'aider à orienter les actions du conseil régional. Elle comprend l'environnement interne et externe. Elle saisit les enjeux pouvant affecter le conseil régional.

*Intégrité et
sens de l'éthique*

Chacune des vice-présidences adopte une conduite conforme aux valeurs et principes éthiques énoncés dans le *Cadre de référence et le code de déontologie*. Elle agit avec probité et loyauté, évitant de se placer dans toute situation de conflit d'intérêt réel ou apparent. Dans ses actions et décisions, elle fait prévaloir en tout temps l'intérêt de l'Association et celle des membres.

Sens du leadership

Chacune des vice-présidences oriente par ses connaissances et son expertise les discussions et l'action du conseil régional et fait valoir ses arguments en s'appuyant entre autres sur la mission de l'Association et ses priorités stratégiques. Elle incite ses collègues à travailler ensemble et à adhérer aux objectifs communs. Elle assume ses responsabilités avec professionnalisme et rigueur, exprime librement sa pensée et ses idées. Elle évite de promouvoir ou défendre les intérêts du groupe d'où elle est issue.

Sens des responsabilités

Chacune des vice-présidences s'implique dans les réunions du conseil régional. Elle met activement ses connaissances et ses compétences au service du conseil régional. Elle prend connaissance de la documentation fournie avant les réunions du conseil régional. Elle est assidue aux réunions du conseil régional.

Communication

Chacune des vice-présidences exprime clairement ses idées et ses arguments au sein du conseil régional et favorise le dialogue en faisant preuve d'écoute. Elle favorise les échanges constructifs et veille à rallier les points de vue. Ses interventions demeurent en lien avec le sujet traité et elle s'assure de la compréhension de ses messages par les autres.

Responsabilités

Chacune des vice-présidences s'acquitte de leurs responsabilités honnêtement, de bonne foi, avec toute la diligence et le soin requis. Dans le cadre de son mandat, chacune des vice-présidences doit, entre autres :

- appuyer la présidence régionale dans ses fonctions et exercer toutes les fonctions déterminées en ce sens avec la présidence, le comité exécutif régional et le conseil régional ;
- exercer, en cas d'empêchement de la présidence régionale, ses responsabilités ;
- remplacer la présidence régionale, en cas d'empêchement de cette dernière, dans son rôle d'administrateur siégeant au conseil d'administration. Suivant son acceptation par le conseil, elle pourra agir à titre d'observateur avec droit de parole, mais sans droit de vote ;
- participer activement aux réunions du conseil régional qui se réunit de 3 à 5 fois par année ;
- siéger au comité exécutif régional.

Note

L'utilisation du masculin est seulement dans le but d'alléger le texte. Le masculin inclut le féminin.